

Pour le vendredi 29 décembre 1961.

21 février—Reprise du débat différé sur l'interpellation de l'honorable sénateur Farris signalant à l'attention du Sénat ce qui suit—

1. La profonde incertitude qui existe au sujet de la compétence du Parlement du Royaume-Uni pour édicter la «Loi modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867)», sanctionnée le 20 décembre 1960, relativement à la nomination et à la durée des fonctions des juges des Cours supérieures au Canada; et—

2. Les conséquences graves que peut entraîner l'invalidité de cette loi et la responsabilité du Sénat en l'espèce.—(*L'honorable sénateur Pouliot.*)